# L'ESSENTIEL DE L'EXERCICE 2012

Merci ! Grâce à nos donateurs, bénévoles et partenaires, plus de 19 000 enfants, dont certains en situation de handicap, ont pu bénéficier d'une aide l'an passé pour partir en centres de loisirs, en colos ou classes de découverte.

Mais en cette année 2013, La Jeunesse au Plein Air se tourne résolument vers l'avenir. Comme vous le lirez ci-après, nous voulons « faire évoluer notre modèle économique ». Les fonds publics dont nous disposions jusqu'à présent ne vont pas s'accroître dans le futur. Partout, ils sont en voie de raréfaction et nous le déplorons. Il nous faut anticiper cela dans un contexte où les besoins sont en constante augmentation.

Aussi, pour pérenniser nos actions, il est indispensable de développer l'aide issue de votre générosité. Nous allons dynamiser notre campagne de solidarité dans les établissements scolaires. Nous devons compter sur nos propres forces. Désormais, nous dépendrons sans cesse davantage de nos donateurs, de chaque don, chaque geste fait en notre faveur. Pour que le droit aux vacances pour tous les enfants, sans exception, devienne enfin une réalité, nous avons plus que jamais besoin de vous ! Encore merci.

Jacques DURAND, *Président*

## NOS MISSIONS

### 1. Des actions d'éducation à la citoyenneté et de solidarité

Depuis 1938, la Jeunesse au Plein Air a **inscrit la solidarité au cœur de son action.** Elle organise chaque année avec le soutien du Ministère de L'éducation nationale, une campagne dans les établissements scolaires public. Cette campagne a pour objectif de sensibiliser les élèves à la solidarité au sens large et au droit aux vacances en particulier. Elle permet également de collecter des fonds qui sont reversés sous forme **d'aides financières, pour aider des milliers d'enfants à partir en colonies de vacances.**

La JPA attribue également des **aides aux départs en classes de découverte et séjours éducatifs** grâce au partenariat établi depuis 2005 avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances).

### 2. Une activité d'études, de recherches et centre de ressources

**La JPA réalise, impulse et valorise des études et recherches sur les vacances et les loisirs, des enfants et des adolescents.**

Elle dispose notamment :

- d'un **service juridique** qui assure une veille et informe les organisateurs de séjours sur l'évolution réglementaire des centres de vacances et de loisirs.
- d'un **service documentation** constitué d'un fonds axé sur les vacances, les loisirs des enfants et des jeunes, mais aussi sur les questions relatives à l'ensemble de la Confédération.

Enfin, **La JPA assure la publication d'une revue trimestrielle** - *Loisirs Éducation* - **et de guides dédiés aux accueils collectifs de mineurs.**

### 3. Des actions de plaidoyer

**La Jeunesse au Plein Air a dans ses missions de promouvoir l'accès aux vacances et loisirs éducatifs pour tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap**. La JPA agit et milite pour revendiquer ce droit au départ auprès des pouvoirs publics. Elle valorise le rôle des Accueils Collectifs de Mineurs auprès des familles, des enseignants, des institutions et des collectivités territoriales.

### La Jeunesse au Plein Air, un acteur historique de l'éducation populaire

Depuis plus de 70 ans, la Jeunesse au Plein Air agit et milite pour le droit aux vacances. Confédération des Organisations laïques de vacances et de Loisirs Éducatifs d'Enfants, d'Adolescents et de Jeunes, fondée en 1938 à Paris, La Jeunesse au Plein Air regroupe *« des organisations statutairement attachées à la laïcité, à l'expansion de l'Enseignement public et au développement des activités éducatives et organisations de Vacances et de Loisirs d'Enfants, d'Adolescents et de Jeunes… »* Extrait des statuts (Article 1).

La JPA fédère 45 organisations : associations organisatrices de séjours et de formations, associations partenaires de l'école, syndicats d'enseignants, mutuelles, etc. Elle agit, mandatée par ces organisations, **pour que les vacances et les loisirs éducatifs soient reconnus comme temps éducatifs complémentaires à celui de l'école et à celui de la famille**. La Jeunesse au Plein Air est une association éducative complémentaire de l'enseignement public, agréée jeunesse et éducation populaire par arrêté ministériel du 7 avril 1945.

### Une association reconnue d'utilité publique

**La Jeunesse au Plein Air est reconnue d'Utilité publique par suite du décret du 20 juin 1949.**

### Comité de la Charte

**La Jeunesse au Plein Air est agrée par le Comité de la Charte, don en confiance.** Cet organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public réunit aujourd'hui 79 organisations. **Sa mission est de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion.** Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel de l'exercice 2012 disponible par courrier sur simple demande ou sur notre site internet www.jpa.asso.fr. **Les comptes de l'exercice ont été certifiés par les Commissaires aux Comptes.**

# BILAN DES ACTIONS MENÉES EN 2012

**En 2012, grâce à la Jeunesse au Plein Air, ses donateurs et partenaires, plus de 19 000 enfants ont bénéficié d'une aide au départ, soit plus de 2 000 enfants par rapport à l'année 2011.**

## La campagne 2012 et les aides attribuées

**La présentation de la 67ème campagne de La Jeunesse au Plein Air** s'est déroulée dans les établissements scolaires publics du 18 janvier au 12 février 2012. Cette action est **soutenue par le Ministère de l'Éducation Nationale** comme en témoigne le lancement officiel qui s'est effectué dans les locaux du ministère le 18 janvier 2012, lors d'une cérémonie présidée par Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'enseignement scolaire.

En 2012, **89 comités départementaux ont animé la campagne et organisé la collecte pour développer les aides financières et permettre le départ en vacances d'enfants et de jeunes.** Les comités départementaux ont relayé la campagne dans les établissements de leur département et ont attribué les bourses localement selon des modalités consultables sur notre site internet.

**Cette campagne** a permis de sensibiliser des milliers d'élèves à la solidarité et de contribuer à leur formation citoyenne en les rendant acteurs de ce projet. En complément du travail pédagogique autour des enjeux de la solidarité, les enseignants ont mis en application ces principes en engageant leurs élèves dans des actions concrètes : collecte via les vignettes éditées par l'association, fabrication et ventes d'objets, initiatives organisées par les élèves pour récolter des fonds … En 2012, la seule mobilisation des établissements scolaires a permis de collecter plus de 200 000 euros.

Parallèlement à la mobilisation des établissements scolaires, de nombreux donateurs particuliers s'engagent auprès de la Jeunesse au Plein Air. Leurs dons viennent compléter les sommes recueillies par les enseignants et permettent d'aider davantage d'enfants.

En 2012, grâce à la mobilisation de tous, écoles, donateurs, comités, partenaires publics et privés, **8 000 enfants ont bénéficié d'une aide financière pour partir en colonie de vacances.**

## Le partenariat avec l'ANCV

Depuis 2005, La JPA poursuit activement son partenariat avec l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) et attribue ainsi des aides permettant le départ d'enfants en séjours collectifs, dans le cadre scolaire. En 2012, la dotation de l'ANCV à La JPA s'est ainsi élevée à 1 000 000 euros. Cette aide est attribuée à des familles aux revenus modestes dont les enfants sont valides ou en situation de handicap.

En 2012 :

- 10 195 élèves ont été aidés pour partir en classes de découvertes,
- 388 élèves en situation de handicap ont été aidés pour un départ en séjours scolaires,
- 239 enfants et jeunes en situation de handicap ont été aidés pour un départ en colos.

Ce sont donc près de **11 000 enfants qui ont été aidés grâce au partenariat JPA-ANCV.**

## Revendications, mobilisations et actions

En 2012, La Jeunesse au Plein Air a poursuivi ses missions de sensibilisation des institutions et du grand public à l'importance et à la complémentarité éducative du départ entre pairs ; Grâce à la mobilisation de tous, de nombreuses actions ont été menées pour :

- sensibiliser les élus et les pouvoirs publics à la création d'un volontariat de l'animation répondant aux besoins des jeunes et aux besoins d'engagement de la société ;
- favoriser l'accès et l'accueil des enfants en situation de handicap dans les centres de vacances et de loisirs éducatifs non spécialisés ;
- réaffirmer, à travers la réforme des rythmes scolaires, que les temps de loisirs éducatifs des accueils collectifs de mineurs doivent s'inscrire dans une mission de service public complémentaire à l'école et articulée avec les politiques éducatives territoriales
- sensibiliser les enseignants aux enjeux du départ en séjours collectifs et en particulier en séjour scolaires. Un guide a été publié à leur attention pour les aider à monter des projets de séjours scolaires.

Ce travail a pour objectif de revendiquer l'intérêt général des colonies de vacances et des séjours collectifs car :

- ils permettent l'apprentissage de la mobilité, de la curiosité, de la solidarité et de la laïcité.
- ils favorisent la mixité sociale et culturelle ;
- ils concrétisent l'exercice de la citoyenneté pour de jeunes animateurs qui s'engagent pour d'autres enfants et adolescents. ■

## La gestion du complexe médico-social « Jacques Besse » à Lavaur dans le Tarn

La JPA gère un important complexe médico-social à Lavaur regroupant 7 établissements et accueillant près de 250 adultes, répondant ainsi à la prise en charge de différentes formes de handicap.

L'année 2012 a été marquée par les travaux réalisés au sein de deux de ces sept établissements : le Foyer d'Accueil Médicalisé et le Foyer de Vie. 2012 fut également une année de défi, celui d'assister à la cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympique de Londres. Défi gagné, qui a su développer un esprit de solidarité et de générosité, valeurs qui sont des vecteurs de liens sociaux pour gommer les différences. ■

**A noter qu'aucune des ressources émanant de la générosité du public n'est affectée au complexe de Lavaur.**

# DONNÉES SIGNIFICATIVES DES COMPTES 2012 DE LA JPA

**Le budget global de la Jeunesse au Plein Air est de 21 815 079 euros. Le budget du complexe médico-social de Lavaur représente 80% du budget global de l'association Jeunesse au Plein Air. La gestion financière de cet établissement est totalement séparée de celle des autres activités de La JPA et n'utilise pas du tout les ressources provenant de la générosité du public. Aussi, afin de faciliter la lecture de l'utilisation des fonds provenant des donateurs les éléments d'analyse qui suivent n'intègrent pas l'activité du complexe médico-social.**

## Modèle économique de La JPA

Le modèle économique actuel de La JPA, repose sur la couverture des besoins en matière d'aides au départ en vacances par les fonds issus de la générosité du public et la couverture des autres missions sociales et des frais de fonctionnement par les subventions publiques.
Or nous constatons un besoin croissant des aides au départ en vacances, ce qui nous oblige à développer nos modes de collecte.

## 1. Le compte de résultat de La JPA (hors le complexe médicosocial)

### Origine des ressources de La JPA hors le complexe Médico-social.

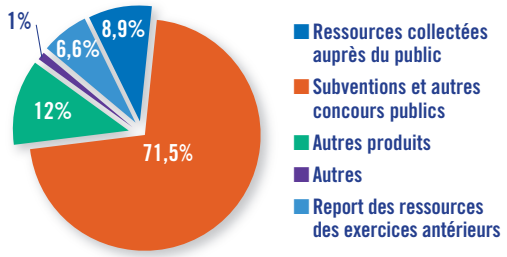


Les subventions et autres concours publics représentent plus de 71% des ressources de La JPA. Ce montant est composé principalement des subventions issues du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'ANCV pour la mise en place des actions d'aides au départ en séjours collectifs (séjours scolaires et colonies de vacances pour les enfants en situation de handicap).
Les ressources collectées auprès du public représentent 8,91% des ressources.

### Utilisation des ressources de La JPA ( hors le complexe médico-social)

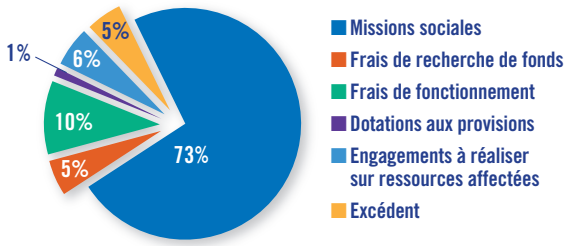


73,30% des ressources sont consacrées à la réalisation des missions sociales pour favoriser le départ des enfants en séjours collectifs. Les frais de recherche de fonds représentent 5,20% des ressources. Les engagements à réaliser sur ressources affectées (5,58%) correspondent à la part de la subvention ANCV non consommée sur l'exercice et reportée en 2013. L'excédent de l'exercice correspond à 4,50% des ressources et les frais de fonctionnement à 10,30%.

## 2. Les ressources collectées auprès du public

### Origine des ressources collectées

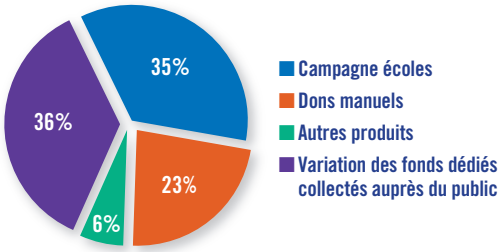


- 64% de ce montant provient des fonds collectés durant l'exercice 2012.
- 36% correspond aux fonds issus des collectes des années antérieures et réutilisées en 2012. Ce chiffre traduit la volonté des administrateurs de l'association de mobiliser les fonds issus des collectes des années antérieures pour faire face au besoin croissant d'aides compte tenu du contexte socio-économique défavorable.

Ces fonds dédiés ont donc diminué de 220 832 euros et s'établissent au 31/12/2012 à 1 681 155 euros .

### Utilisation des ressources collectées sur l'exercice 2012.

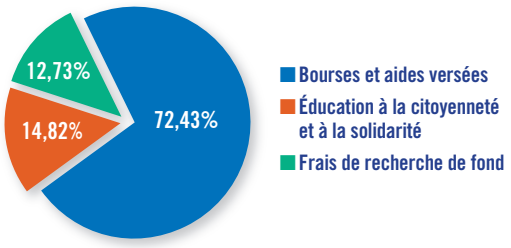


- 72,44% des fonds collectés auprès du public sont utilisés sous forme de bourses d'aides au départ en vacances, en classes de découvertes ou à la formation d'animateurs de centres de vacances.
- 14,82% correspondent à des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité conduites dans les écoles publiques.

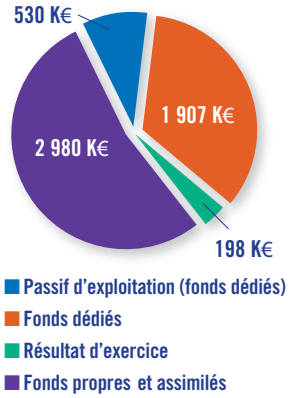


## 3. Le bilan de La JPA (hors le complexe médicosocial)

Le bilan est un état de synthèse qui permet de décrire la situation patrimoniale de La JPA à la fin de l'exercice 2012.

### Le passif : 5 615 K€

**Les fonds propres représentent 53% du bilan de La JPA.**
Ils permettent notamment de garantir à moyen terme la pérennité de la structure. Les subventions représentent en effet plus de 71 % des ressources de La JPA.
Les fonds dédiés de La JPA (1 907 000 euros) sont composés des subventions et des fonds issus de la générosité du public non consommés au 31/12/2012. L'excédent de l'exercice est de 198 000 euros ; il résulte d'une gestion très prudente des dépenses de l'association, compte tenu des incertitudes concernant les subventions publiques.

### L'actif : 5 615 K€

91% de l'actif est constitué des disponibilités, placés sous forme de SICAV monétaires rapidement mobilisables.
Ces placements, bien qu'offrant un faible taux de rendement présente le plus faible taux de risque sur les marchés financiers.

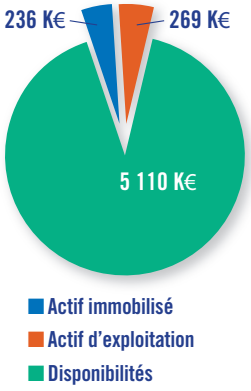


## 4. Politique de réserves

Le fonds de roulement de La JPA est de 2 744 000 euros ; il permet de faire face aux besoins d'exploitation de La JPA et de répondre au délai, parfois important, de versement des subventions.

## 5. Le compte d'emploi des ressources (incluant le complexe médico-social de Lavaur).

Le compte d'emploi des ressources (CER) est un document comptable normalisé qui fait l'objet d'un contrôle et d'une certification par le commissaire aux comptes. Le périmètre comptable du CER doit être identique à celui du compte de résultat annuel. C'est pourquoi le CER qui vous est présenté ci-dessous inclut les comptes du complexe médico-social.
Il présente sous forme de tableau d'une part l'origine des ressources de l'association (colonnes de droite) et d'autre part l'emploi de ces ressources (colonnes de gauche).
Par ailleurs, deux colonnes spécifiques permettent d'avoir un suivi de l'origine et de l'utilisation des fonds provenant de la générosité du public.

| EMPLOIS | Compte de résultat consolidé | Affectation des ressources collectées auprès du public |
|---|---|---|
| | | |
| **1 - MISSIONS SOCIALES** | **19 700 904** | **563 013** |
| ***1.1 Actions réalisées en France*** | | |
| ***Actions réalisées directement*** | | |
| *1.1.1 Campagne d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité* | *834 104* | *563 013* |
| - Bourses et aides versées | 640 952 | 472 161 |
| - Education à la citoyenneté et à la solidarité | 193 152 | 90 852 |
| *1.1.2 Actions d'aides au départ- Partenariat ANCV* | *968 621* | *0* |
| *1.1.3 Actionde plaidoyer pour le droit aux vacances* | *389 255* | |
| *1.1.4 Etudes et recherches sur les vacances collectives de mineurs* | *379 238* | |
| *1.1.5 Animation du réseau confédéral* | *654 991* | |
| *1.1.6 Etablissement médico-social* | *16 474 695* | |
| ***1.2 Actions réalisées à l'étranger*** | | |
| **2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS** | **228 642** | **49 958** |
| ***2.1 Frais d'appel à la générosité du public*** | ***186 734*** | ***49 958*** |
| ***2.2 Frais de recherche des autres fonds privés*** | | |
| ***2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics*** | ***41 908*** | |
| **3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT** | **453 522** | |
| | | **612 971** |
| **I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat** | **20 383 068** | |
| **II - Dotations aux provisions** | **314 581** | |
| **III - Engagements à réaliser sur ressources affectées** | **245 797** | |
| **IV - Excédent des ressources de l'exercice** | **871 633** | |
| **V - TOTAL GENERAL** | **21 815 079** | |
| **V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public** | **0** | **0** |
| **VII - neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.** | **0** | **0** |
| **VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public** | | **612 971** |

| RESSOURCES | Compte de résultat consolidé | Suivi des ressources collectées auprès du public |
|---|---|---|
| ***Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice*** | | ***0*** |
| **1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC** | **392 139** | **392 139** |
| ***1.1 - Dons et legs collectés*** | ***356 838*** | ***356 838*** |
| *- Dons manuels* | *138 658* | *138 658* |
| *- Campagne dans les Écoles* | *218 180* | *218 180* |
| ***1.2 - Autres produits liés a l'appel a la générosité publique*** | ***35 301*** | ***35 301*** |
| **2 - AUTRES FONDS PRIVES** | **15 535** | |
| *- Mécénat* | *15 535* | |
| **3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS** | **17 114 636** | |
| *- Subventions Ministères* | *1 725 183* | |
| *- Subventions Partenariat ANCV* | *1 127 230* | |
| *- Subventions et prestations complexe médico-social* | *13 955 779* | |
| *- Subventions liées à la collecte ( collectivités et autres)* | *306 445* | |
| **4 - AUTRES PRODUITS** | **3 679 425** | |
| *- Autres produits JPA nationale* | *515 312* | |
| *- Autres produits complexe médico-social* | *3 164 113* | |
| **I - Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat** | **21 201 735** | |
| **II - Reprises de provisions** | **326 236** | |
| **III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices anterieurs** | **287 109** | |
| **IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public** | | **220 832** |
| *- Dotation aux fonds dédiés* | | *31 177* |
| *- Reprises sur fonds dédiés* | | *252 009* |
| **V - Insuffisance de ressources de l'exercice** | | |
| **VI - TOTAL GENERAL** | **21 815 079** | |
| **VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public** | | **612 971** |
| Soldes des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice | | 0 |

**Evaluation des contributions volontaires en nature**

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Missions sociales* | | *Bénévolat* | |
| *Frais de recherche de fonds* | *Non évalué* | *Prestations en nature* | *Non évalué* |
| *Frais de fonctionnement et autres charges* | | *Dons en nature* | |

Photos : © Ludovic WEYLAND, Fotolia.com